



Accueil de Loisirs CHABOT

RÉSERVATIONS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2026/2027

Service Enfance Petite Enfance (☎ 03 84 41 42 54)

Adresse mail : enfance.jeunesse@mairie-saint-claude.fr

PORTAIL FAMILLE : <https://saint-claude.kiosquefamille.fr/kiosque/>

Inscriptions de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h45 sur RDV

Inscriptions mercredis Pour les périodes du			Inscriptions vacances au guichet
01 Septembre au 18 Décembre 2026	04 janvier au 26 février 2027	01 mars au 30 juin 2027	Vacances d'Automne du 19 au 29 Octobre 2026 Les lundis 05 et 12 octobre 2026 pour la 1 ^{ère} et 2 ^{ème} semaine Le lundi 19 octobre 2026 pour la 2 ^{ème} semaine
Les 3 et 10 Août et les 17-18-19 et 21 Août 2026 ou tous les lundis à partir du 24 Août 2026	Dates à confirmer	Dates à confirmer	Vacances de fin d'année du 28 au 31 Décembre 2026 Les lundis 07 et 14 Décembre 2026
			Vacances d'hiver du 15 au 26 Février 2027 Les lundis 01 et 08 février 2027 pour la 1 ^{ère} et 2 ^{ème} semaine Le lundi 15 février 2027 pour la 2 ^{ème} semaine
			Vacances de printemps du 12 au 23 Avril 2027 Le mardi 30 mars et le lundi 5 avril 2027 pour la 1 ^{ère} et 2 ^{ème} semaine Le lundi 12 avril 2027 pour la 2 ^{ème} semaine
			Vacances d'été du 05 Juillet au 23 Juillet 2027 et du 16 Août au 31 Août 2027 Les lundis 14-21 et 28 juin 2027 pour la 1 ^{ère} semaine et les suivantes et tous les lundis à partir du 05 juillet 2027 pour les semaines suivantes

OU SUR LE PORTAIL FAMILLE

Tous les jours, **dernier délai le lundi 17h00 pour le mercredi de la même semaine**, en période scolaire.
Et jusqu'au mercredi 23h59 pour la semaine suivante, pour les vacances scolaires.

Le calcul de vos tarifs, se fera les 17-18-19 et 21 août 2026 sur rendez-vous merci de nous transmettre les informations suivantes :

- Nom de famille et numéro d'allocataire

- Pour les familles non allocataires : les avis d'imposition 2025 (impôts sur les revenus de l'année 2024) du foyer

☞ Merci de transmettre les **documents numérisés au format PDF** par mail à enfance.jeunesse@mairie-saint-claude.fr pour réaliser les inscriptions sur le portail famille (les photos ne sont pas acceptées).

Inscriptions guichet :

⌚ Une permanence au guichet est assurée **tous les lundis** :

- De 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h45

Elle permet de modifier les inscriptions :

- Pour le **mercredi de la même semaine** en période scolaire
- Pour la **semaine suivante** pendant les vacances scolaires.

Annulations guichet :

- Jusqu'au **lundi 17h00** pour le mercredi de la même semaine en période scolaire
- Jusqu'au **mercredi 17h00** pour la semaine suivante en période de vacances scolaires

Inscriptions et annulations portail famille :

« [Tutoriel - Gérer ses réservations et annulations](#) »

- Jusqu'au **lundi 17h00** pour le mercredi de la même semaine en période scolaire
- Jusqu'au **mercredi 23h59** pour la semaine suivante en période de vacances scolaire

☞ **Aucun accueil n'est possible sans réservation et paiement préalables**, sauf urgence.

🚫 Absences pour maladie

Mercredis : aucun remboursement n'est possible si l'annulation n'est pas faite dans les délais.

Vacances scolaires

- Prévenir le service **le jour même avant 9h00**.
- L'absence doit durer **au moins 2 jours consécutifs**.

La déduction est appliquée **à partir du 2^e jour**, avec un certificat médical

⚠️ Inscriptions imprévues

Toute inscription non prévue entraîne une **majoration de 50 %** du tarif habituel.

💰 **Tarifs révisés chaque année.**